



FSLC 

Fédération des Sports et Loisirs Canins



LIVRET D'AIDE HANDISPORT

SAISON 2022

Sommaire

1. Préambule.....	1
2. Qu'est-ce-que le handisport ?	1
3. Comment repérer un athlète handisport ?	1
4. Les catégories handisport au sein de la FSLC	1
5. Le parcours.....	2
6. Handisport accompagné	2
7. Les résultats	2
Conclusion.....	2

1. Préambule

Vous organisez une course sous l'égide de la FSLC et vous avez certaines inquiétudes quant à l'intégration de la catégorie Handisport.

Ce livret a été élaboré dans le but de vous accompagner et de vous rassurer par rapport à cette catégorie.

2. Qu'est-ce-que le handisport ?

Le handisport est un sportif qui pratique en situation de handicap.

Le handicap est une limitation d'activité ou restrictive de la vie d'un individu, en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions.

Le terme « personne en situation de handicap » a l'avantage de mettre l'accent sur la situation de la personne plutôt que sur ses caractéristiques personnelles.

Une situation de handicap est donc la non-réalisation ou la réalisation partielle des habitudes de vie d'une personne. Différents types de handicap existent et **80% des handicaps sont non visibles**.

3. Comment repérer un athlète handisport ?

Grâce au numéro de licence, vous pouvez savoir si un coureur fait partie de la catégorie Handisport. En effet, la lettre H précède le numéro de licence et en compétition HD.

Vous devez traiter cette catégorie comme toutes les autres. Aucune distinction n'est à faire. Il y a juste une catégorie supplémentaire.

4. Les catégories handisport au sein de la FSLC

Handisport Canicross Femme / Homme

2022 FSLC	Âges FSLC	Dénomination	Abréviation	Distance Max
2013 – 2015	7-9 ans	BENJAMIN	HCF(H)B	1,5 km
2010 – 2012	10-12 ans	MINIME	HCF(H)M	2,5 km
2008 – 2009	13-14 ans	CADET	HCF(H)C	3,5 km
2004 – 2007	15-18 ans	JUNIOR	HCF(H)J	
1983 – 2003	19-39 ans	SENIOR	HCF(H)S	
1973 – 1982	40-49 ans	VETERAN 1	HCF(H)V1	
1963 – 1972	50-59 ans	VETERAN 2	HCF(H)V2	
1962 et avant	60 ans et plus	VETERAN 3	HCF(H)V3	

Remarques : Pour les classements dans les catégories vétérans, l'Organisateur pourra se référer à l'article 9.1.4 du règlement course concernant le championnat fédéral.

Pour les minimes et cadets, l'organisateur peut fusionner les 2 catégories avec un parcours d'une distance maximale de 2km500.

Handisport CaniVTT Femme / Homme

2022 FSLC	Âges FSLC	Dénomination	Abréviation
2004 – 2007	15-18 ans	JUNIOR	HVF(H)J
1983 – 2003	19-39 ans	SENIOR	HVF(H)S
1973 – 1982	40-49 ans	VETERAN 1	HVF(H)V1
1963 – 1972	50-59 ans	VETERAN 2	HVF(H)V2
1962 et avant	60 ans et plus	VETERAN 3	HVF(H)V3

Remarque : Pour les classements dans les catégories vétérans, l'Organisateur pourra se référer à l'article 9.1.4 du règlement course concernant le championnat fédéral.

Handisport Canipedicycle (Canitrottinette) Femme / Homme

2022 FSLC	Âges FSLC	Dénomination	Abréviation
2004 – 2007	15-18 ans	JUNIOR	HCPF(H)J*
2003 et avant	19 ans et plus	ADULTE	HCPF(H)A**

*Canipedicycle femme / homme junior

**Canipedicycle femme / homme adulte

Handisport Ski-joëring Femme / Homme

2022 FSLC	Âges FSLC	Dénomination	Abréviation
2004 – 2007	15-18 ans	JUNIOR	HSJF(H)J*
2003 et avant	19 ans et plus	ADULTE	HSJF(H)A**

*Ski-joëring femme / homme junior

**Ski-joëring femme / homme adulte

5. Le parcours

En tant qu'organisateur, vous n'avez pas à adapter votre ou vos parcours pour la catégorie Handisport.

En effet, l'attente des concurrents de cette catégorie est la même que n'importe quel autre coureur lambda : se faire plaisir avec leur compagnon, retrouver les amis canicrosses et participer à une course pour se surpasser et franchir la ligne d'arrivée.

Une personne en situation de handicap pourra éventuellement vous demander certains ajustements : partir dans les derniers, tenir le chien au départ... en somme ce que n'importe quel coureur peut demander ! Si une aide ponctuelle et précise doit avoir lieu, ce sera le concurrent concerné qui contactera l'organisateur.

Vous n'avez donc pas de pression à vous mettre pour accueillir les personnes en situation de handicap : elles s'adaptent à l'organisation et c'est pour elles un vrai challenge à relever.

6. Handisport accompagné

Un canicrosses peut concourir en binôme (non ou mal voyant par exemple). Souvent cet accompagnateur est un athlète qui donne de son temps et de son énergie pour permettre à un ami handisport de faire la course. Pensez aussi à lui lors de l'inscription et des résultats. Pourquoi ne pas lui attribuer le même dossard que son partenaire handi ? En cas de podium, ne pas oublier de le valoriser en le faisant monter aussi sur le podium et le faire apparaître sur les résultats.

7. Les résultats

NE PAS OUBLIER CETTE CATÉGORIE

Même s'ils sont un, deux, trois concurrents, cette jeune catégorie existe et se doit d'être reconnue. Donc pourquoi ne pas la récompenser comme n'importe laquelle ?

Classement Scratch :

Les concurrents handisports seront intégrés au scratch général de chaque discipline. Ils ont le droit et la possibilité d'être très bien classés au scratch.

Récompenses par catégorie :

Dans chaque discipline, vous récompenserez les handisports dans les catégories équivalentes que pour les valides, donc Femme, Homme, Sénior, Vétéran, etc.

Un bon classement scratch d'un licencié handisport ne lui supprime pas son podium dans sa catégorie handisport.

Pour exemple :

Scratch général CaniVTT :

- 1^{er} : Femme sénior
- 2^{ème} : Femme vétéran 1
- 3^{ème} : Femme handisport vétéran 2

Récompense par catégorie :

- 1^{er} femme → 1^{er} sénior
- 2^{ème} femme → 1^{er} V1
- 3^{ème} femme → 1^{er} handi

Pour résumer : même s'il n'y a pas beaucoup d'handisport, vous ne devez pas oublier cette catégorie. Il vous suffit donc de les appeler un par un sur le podium, sans distinction particulière et de les récompenser, comme l'exemple ci-dessus.

Conclusion

INTÉGRER les personnes en situation de handicap comme tout autre concurrent.

PAS DE CONTRAINTES pour l'organisateur, rien de particulier à faire.

VALORISER cette catégorie par sa reconnaissance.

DEMYSTIFIER le milieu du handicap qui suscite de la peur par méconnaissance.

La personne en situation de handicap doit se sentir accueillie, respectée et accompagnée comme tout concurrent valide en somme.